Cours Certifié de Permaculture à Aubagne



du lundi 09 au samedi 21 juillet 2018

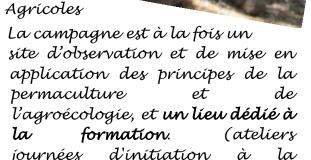
Arrivée prévue sur la campagne de l'association, à Aubagne, entre pinèdes et vergers, _ chênaie et jardins partagés,

dimanche 08 juillet

L'ASSOCIATION Trait d'Union / RESOL21 s'est engagée dans une mise en valeur permaculturelle de la campagne mise à sa disposition à Aubagne, avec le suivi du Centre d'Etudes Techniques



thématiques, permaculture, Cours Certifié de Permaculture (C.C.P.) et activités diverses (écoles, transition citoyenne, ...)







RESOL16166.6 820 avenue de la Coueste, 13400 AUBAGNE.

el .(33) 0 641 884 089 442.844.564

Karine Méry

Formatrice, "designer", diplômée en "Permaculture appliquée", membre de l'Université Populaire de Permaculture (U.P.P.). En dehors de ses activités associatives et de conseils et formation (www.assokokua.org), Karine est architecte, spécialiste en écoconstructions antisismiques en Amérique latine (www.atelier4feuilles.com),





Jean-Philippe Boucher, moteur de l'association « De l'humus, des racines et des fruits » (http://humus-racines-fruits.com/) Conseiller dans le domaine des cultures vivantes et naturelles, titulaire de plusieurs CCP Accompagne les projets de vie autour du concept Jardin-forêt en vue d'une alimentation saine et variée. Co-créateur d'un jardin-forêt fruitier, sur une surface d'un hectare, composé de 65 espèces végétales fruitières avec plus de 110 variétés, depuis une dizaine

d'années. Passionné!

Claude **Rémuzat**, initiateur et co-Président de l'association, en début de démarche d'accréditation, porteur du renforcement des dynamiques associatives et du rayonnement international de RESOL 21, qui aura la joie de vous accueillir pour ces deux semaines de convivialité, ...

... avec Gaby, Domínique membres du bureau de l'association et Jeroen, ainsi que Claude, Audrey, Arnaud, Lilian, Sylvie, ..., participants actifs des trois premiers C.C.P., Odile, Gilles, Jean, Pascal, Sabrina, Frédéric, Hélène et Céline, membres jardiniers ... et tant d'autres membres étudiants, jardiniers ou auto-cueilleurs, sans oublier Richard et Alexandra pour la cuisine végan!



J.O.n°9/2013

Formation répartie sur deux semaines, conforme au programme défini au plan international par les fondateurs Bill Mollison et David Holmgren. La réalisation d'un premier "design" en application des

bases reçues prépare les premiers chantiers: observation active, agencement des éléments, collecte de l'énergie, ... A l'issue de la présentation du projet conçu au cours du séjour, les stagiaires reçoivent un Certificat de Design en Permaculture.

Dimanche 8 Juillet: Arrivée et accueil des participants (à partir de 14 h)

Jour 1: Introduction à la permaculture, présentation générale

Mise en route Accueil Présentation des stagiaires et intervenants

Programme et règles de vie

Contexte et cadre du C.C.P. / Présentation du lieu

Visite des lieux

Permaculture Historique et Définition de la Permaculture

Principes et éthiques Fonctions des écosystèmes

"Design" Présentation des projets apportés par les stagiaires

Jour 2: Méthode de "design" et d'observation

Permaculture " Design " / concepts
Méthode Zones / Secteurs

OBREDIM, analyse et agencement des éléments Imiter la nature les motifs naturels "Patterns"

Permaculture humaine Communication, langue, langages

Mise en pratique du "design" Travail attendu, Choix des projets et des groupes

Jour 3: Intégrer la nature dans la conception

Principes de Design

Écologie Niches écologiques, fragmentation, connectivité

Permaculture humaine Connaissance et savoirs

Mise en pratique du "design" Groupes et Choix des designs

Jour 4: La vie dans le sol qui nous porte

Sol Structure, composition, Vie du sol

facteurs de la fertilité du sol, respecter et prendre soin du sol

Permaculture humaine qu'est-ce qu'un "groupe" ?

Mise en pratique du "design" Travail en groupes

sur les projets retenus



O avenue de la Coueste.

13400 AUBAGNE.

traitdunion.reso121@orange.fr

Tel .(33) 0 641 884 089 442.844.564 **7rait d'Union** C.C.P. 03 : Programme Prévisionnel RESOL 21

Association 13/229 J.O.n°9/2013

Jour 5: L'eau

L'eau L'eau dans le paysage

L'eau dans l'habitat

Épuration naturelle des eaux usées (phyto, géo-épuration)

Mise en pratique du "design" Keyline design

Jour 6: La nature qui nous entoure: climat, vie sauvage

Climats, micro-climats, Haies brise vent

L'arbre, rôle, fonctions

Nature Entre Visible et invisible

Mise en pratique du "design" Zone sauvage dans le "design",



Jour 7: Les animaux, élevés et

sauvages, en permaculture

Élevage Les animaux dans le système

Agro-sylvo-pastoralisme, Impact sur l'environnement

Apport des animaux en permaculture Interaction vie sauvage et permaculture

Jour 8 : Cultiver le sol

Arboriculture Jardin forêt

Jardin potager / aromatique / médicinal

Culture sous arbres: agroforesterie, verger maraîchers

Multiplication des plantes, Semences

Mise en pratique du "design" Poursuite du travail en groupe

Jour 9: Cultiver respectueusement

Agriculture respectueuse Jardiner sur sol vivant

Biodiversité et indicateurs, interactions biologiques

Non travail du sol

Semis direct sous couvert végétal

Mise en pratique du "design" Travail en groupes sur les projets retenus

RESOL16166.6 820 avenue de la Coueste, 13400 AUBAGNE. secretariat.resol21@gmail.com traitdunion.resol21@orange.fr 4 Tel .(33) 0 641 884 089 442.844.564 7rait d'Union RESOL 21 C.C.P. 03 : Programme Prévisionnel

Association 13/229 J.O.n°9/2013

Jour 10: Habitat et gestion de l'énergie

Habitat passif, Eco-habitat

Techniques et matériaux

Isolation et Chauffage, Bioclimatisme

Mise en pratique du "design" Travail en groupes sur les projets retenus

Jour 11: Structures invisibles et organisationnelles

Gestion de l'énergie Energies

Eau / Cuisson / Conservation

Permaculture humaine Gestion des déchets L'empreinte écologique,

éco-villages, éco-quartiers

Mise en pratique du "design" Finalisation des présentations

Jour 12: Permaculture dans la vie quotidienne

Permaculture humaine Education

Mouvement de Transition Permaculture urbaine

Economie symbiotique, perma-économie

Mise en pratique du "design" Finalisation des présentations

Jour 13: Présentation des "design", le mouvement permaculturel

Mise en pratique du "design" Présentation des Designs

Evaluation

Mouvements de permaculture La Permaculture en France et ailleurs

Retour sur le C.C.P. Expression des participants





Soirée festive

Dimanche 22 juillet: Rangements, au-revoir et ... départs!

En retournant à l'adresse en bas de page avant le 31 mai 2018, le formulaire d'inscription, accompagné d'un chèque d'arrhes d'un montant de 250 € au nom de "Trait d'Union / RESOL21"

Formulaire d'inscription

| Madame Mademoiselle Monsieur |
|--|
| NomPrénom |
| Adresse |
| Code postal |
| Téléphone |
| Adresse électronique@ |
| Date et lieu de naissance |
| Connaissance du C.C.P. |
| ☐ J'ai pris connaissance des conditions de déroulement du C.C.P. et m'engage à y participer, sous réserve des places disponibles. |
| ☐ Je dispose d'une assurance responsabilité civile à jour aux dates de déroulement du C.C.P. |
| Coût de la formation Individuel |
| Subventionné : <i>Traít d'Union</i> / RESOL21 est enregistré comme organisme de formation, avec possibilité de constitution de dossier et de prise en charge par Pole emploi, VIVEA, employeurs,Nous consulter |
| Je prévois un hébergement : |
| 1. En pension complète (petit-déjeuner, déjeuner, dîner, repas entièrement végétariens) |
| Hébergement possible avec votre tente ou camping-car |
| Je souhaite recevoir des informations sur les chambres d'hôtes à proximité |
| Particularités du régime alimentaire : |
| Votre inscription sera validée dès encaissement de votre chèque d'arrhes, un courriel de confirmation vous sera envoyé. |
| Inscription et chèque à renvoyer à 7rait d'Union / RESOL 21 |
| 820 avenue de la Coueste, 13 400 AUBAGNE |

 $^1 + 30 \in Adhésion à l'association pour couverture par les assurances$

Les arrhes sont restituées en cas d'annulation du fait de l'organisateur.



C.C.P. 03 : Programme Prévisionnel

Association 13/229 J.O.n°9/2013

En cas de désistement après la date limite d'inscription, les arrhes ne sont pas remboursées.